AFTRAL en régions

AFTRAL I2N
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

Siège social
46, avenue de Villiers - 75847 Paris Cedex 17
www.aftral.com

Prévention du risque électrique

Avis après formation

Délivré par :

AFTRAL Angers Beaucouzé
3 RUE DE L'EBEAUPIN
49070 BEAUCOUZE
Tél : 08 09 90 89 08 - Fax :

Autorisations ou interdictions spéciales

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

Siège social
46, avenue de Villiers - 75847 Paris Cedex 17

Tel. 01 42 12 50 50 - Fax. 01 42 12 50 10
www.aftral.com

Habilitation Electrique

Suivant prescriptions

NF C 18-510

Avis après formation

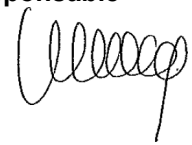
Titulaire

GASTINEAU Alens
a suivi du 20/07/2026 au 21/07/2026
une formation
☐ initiale
☑ de recyclage
d'une durée de 10h30.

Au cours de cette formation ont été acquis les connaissances et savoir-faire pratiques pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique.

Délivré le : 21/07/2026
(recyclage recommandé selon une périodicité de 3 ans)

Cachet et signature du Responsable
HAYERE Olivia



Formation en vue d'une habilitation électrique

Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions contenues dans la norme NF C 18-510 l'employeur peut délivrer au titulaire du présent document l'habilitation suivante :

Personnel	Symbole d'habilitation	Avis	
Opération d'ordre non électrique		**Favorable**	**Défavorable**
Exécutant	B0 H0V	☑	☐
Chargé de chantier	B0 H0V	☑	☐
Opération d'ordre électrique		**Favorable**	**Défavorable**
Exécutant	B1 B1V	☑	☐
Chargé de travaux	B2 B2V	☑	☐
Chargé d'intervention	BR	☑	☐
Chargé de consignation	BC	☑	☐
Chargé d'opérations spécifiques		☐	☐
Chargé d'opérations élémentaires chaîne PV		☐	☐
Habilitations spéciales		☐	☐

Habilitation Electrique
(à compléter par l'entreprise)

Numéro d'habilitation :

Titulaire :
GASTINEAU Alens

Entreprise / établissement :

Fonction :

Affectation :

Validité 3 ans à compter du :
21/07/2026

Signature du titulaire

Personnel	Symbole d'habilitation	Domaine de tension	Ouvrages concernés	Indications supplémentaires
Opération d'ordre non électrique				
Exécutant	B0 H0V			
Chargé de chantier	B0 H0V			
Opération d'ordre électrique				
Exécutant	B1 B1V			
Chargé de travaux	B2 B2V			
Chargé d'intervention	BR			
Chargé de consignation	BC			
Chargé d'opérations spécifiques				
Chargé d'opérations élémentaires chaîne PV				
Habilitations spéciales				

L'employeur

Nom et prénom : Fonction :

Signature :